

Information aux actionnaires

CS Investment Funds 6

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois

5, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 212390

(ci-après la «**société**»)

Par la présente, nous informons les actionnaires de la société que le prospectus de la société (le «**Prospectus**») a été modifié afin **(i)** de clarifier au chapitre 4, «Politique de placement», le fait que les compartiments de la société (les «**compartiments**») peuvent recevoir des garanties en espèces lors de la conclusion de transactions de prêts de titres avec des contreparties, **(ii)** d'introduire un nouveau facteur de risque au chapitre 7, «Facteurs de risque», visant à fournir aux investisseurs davantage d'informations sur les risques de garde affectant plus spécifiquement les liquidités (y compris les garanties en espèces) détenues pour le compte du compartiment concerné par la banque dépositaire, ses sous-dépositaires ou tout dépositaire tiers, **(iii)** d'actualiser le facteur de risque «Risques en matière de durabilité» au chapitre 7, «Facteurs de risque», **(iv)** d'actualiser le facteur de risque «Risques liés aux investissements durables» au chapitre 7, «Facteurs de risque», et **(v)** d'actualiser l'annexe au SFDR en introduisant des informations précontractuelles et périodiques en relation avec les activités liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire alignées sur la taxinomie de l'UE pour la déclaration des produits financiers selon les articles 8 et 9 du règlement SFDR.

Les actionnaires de la société sont priés de noter que le nouveau Prospectus reflétant les informations susvisées peut être obtenu au siège social de la société conformément aux dispositions du Prospectus.

Ce document est également disponible sur [credit-suisse.com](https://www.credit-suisse.com).

Luxembourg, le 12 mai 2023

Le Conseil d'administration